

Tendeur d'Arrimage à cliquet type RLSP

Lire attentivement cette notice avant montage et utilisation

**Ces instructions doivent être accessibles à tout moment par l'utilisateur et
conservées pendant toute la durée de vie du produit**

Introduction

Les tendeurs d'arrimage à cliquet type RLSP sont destinés à l'arrimage de pièces par chaîne suivant la norme EN 12195 -3.

Ils ne sont pas destinés au levage!

Leur utilisation n'est autorisée que par des personnes compétentes suivant les dispositions de la norme EN 12195-1 et EN 12195-3 ainsi toutes directives complémentaires applicables dans le pays d'utilisation.

Dimensions & forces de tractions

Désignation	Diam de chaîne suivant norme EN 12195-3 mm	longueur sans crochets		longueur avec crochets		longueur du levier mm	Charge de rupture (BF) kN	TMU arrimage (LC) kN	Effort de tension normalisé STF*
		min. mm	max. mm	min. mm	max. mm				
6	6	245	325	445	525	170	45,2	22	1900
8	8	362	512	600	750	240	80,4	40	2000
10	10	362	512	630	770	355	126,0	63	3150
13	13	362	512	710	850	355	212,0	100	3150
16	16	575	880	---	---	355	322,0	160	2700



- (*) STF = Effort de tension normalisé (force résiduelle de la chaîne, lorsque le tendeur a été verrouillé manuellement au maximum à 500 N). Ces données sont valables pour la nouvelle gamme de tendeur d'arrimage à cliquet.

Montage

Le montage d'une élingue d'arrimage doit être effectuée par une personne compétente.

Les tendeurs d'arrimage à œil sont montés directement sur la chaîne et les tendeurs d'arrimage à crochets peuvent être placés à n'importe quel endroit sur la chaîne. Le positionnement du tendeur doit permettre la tension de l'ensemble dans un alignement de la chaîne de façon stable et sans aucun obstacle.

Vous trouverez en fin de notice deux exemples de montage pour les tendeurs d'arrimage à cliquet.

Vous trouverez tous les renseignements et consignes à suivre pour le montage et l'utilisation d'une élingue d'arrimage dans la norme EN 12195-3 tout en respectant les réglementations propres à chaque pays.

Utilisation

L'arrimage d'une charge doit être effectuée par du personnel compétent et autorisé. Avant toute utilisation vérifier que les tendeurs ne sont pas endommagés. Si des détériorations sont constatées sur le tendeur, il doit impérativement être mis au rebut.

Le nombre de point d'arrimage ainsi que le diamètre de la chaîne doivent être calculés suivant la norme EN 12195 -1 tout en respectant les réglementations propres à chaque pays.

Garder l'ensemble des pièces propres et vérifier qu'il n'y ait pas de corps étranger (sable, terre, etc...) qui viendrait enrayer et détériorer le mécanisme. Le filetage du tendeur doit rester propre et régulièrement graissé.

Dévisser le tendeur jusqu'en butée et sans forcer, au-delà le tendeur sera inutilisable.

Les tendeurs RLSP sont tendus uniquement à la main avec une force maximum de 500 N, toute rallonge sur le levier est interdite.

La valeur STF issue du tableau correspond à la tension résiduelle après montage.

Remarque du fabricant :

Lorsque l'on utilise un tendeur pour la chaîne de 6 mm en grade 80, dont la CMU est donnée pour 11 kN, l'effort maximum de tension sur le levier du tendeur à cliquet ne doit pas dépasser 200 N. Avec cet effort au levier la chaîne est tendue à 11 kN.

Il est interdit d'exposer les tendeurs à une haute température ainsi que d'effectuer des soudures, pouvant entraîner des microfissures et modifier la structure de l'acier. La tension maximum d'utilisation en serait diminuée.

Les tendeurs d'arrimage RLSP possèdent un dispositif anti-retour. Après tension, le dispositif doit être positionné pour que lors du transport la force centrifuge ne permette pas le déblocage de celui-ci.

Dans le doute un montage avec une chaînette est préconisé (cf schéma page 3)

Les tendeurs d'arrimage RLSP doivent être utilisés dans l'alignement de l'axe des points d'encrage de la chaîne. La traction doit être appliquée directement dans le prolongement de l'axe du tendeur. Aucun renvoi d'angle n'est toléré.

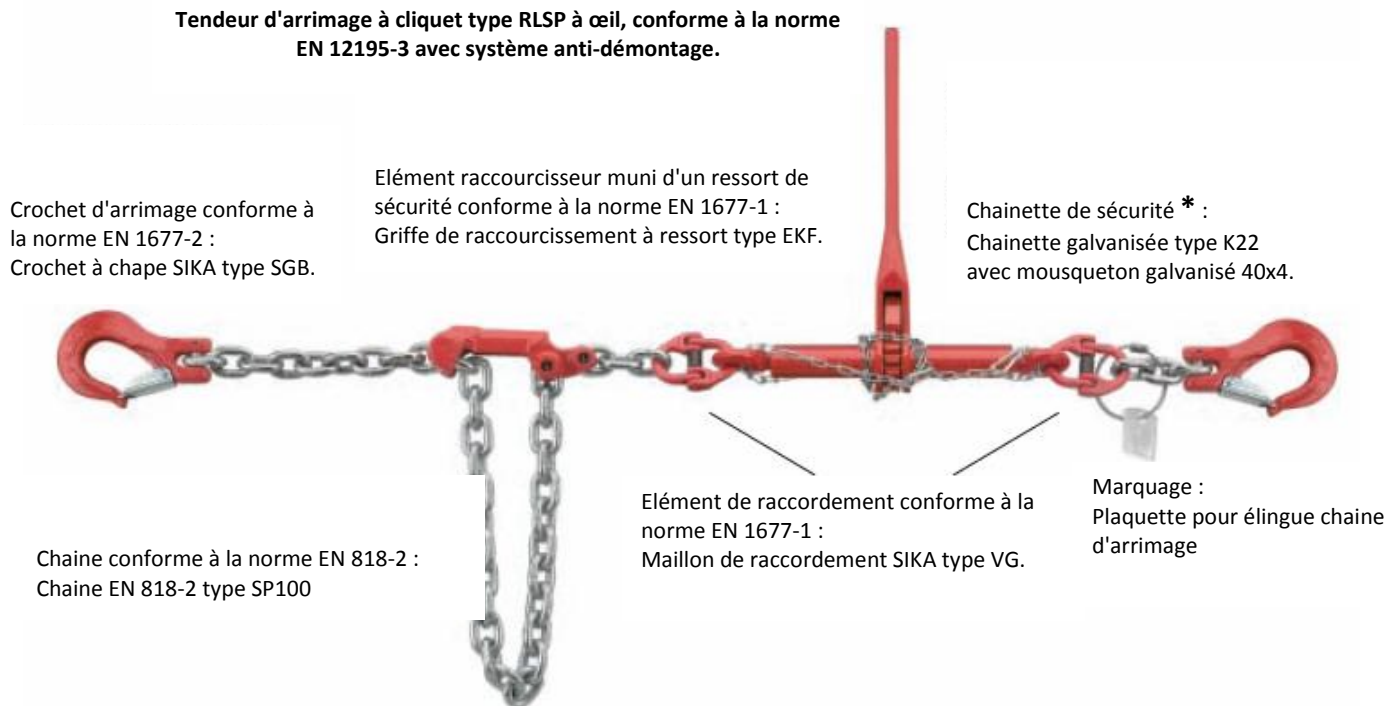
Vous trouverez des informations complémentaires dans la norme EN 12195-3 ainsi que dans la réglementation des pays concernés.

Contrôles réglementaires

Il est impératif de faire contrôler régulièrement l'élingue d'arrimage (contrôle visuel) par une personne compétente, au minimum tous les 12 mois.

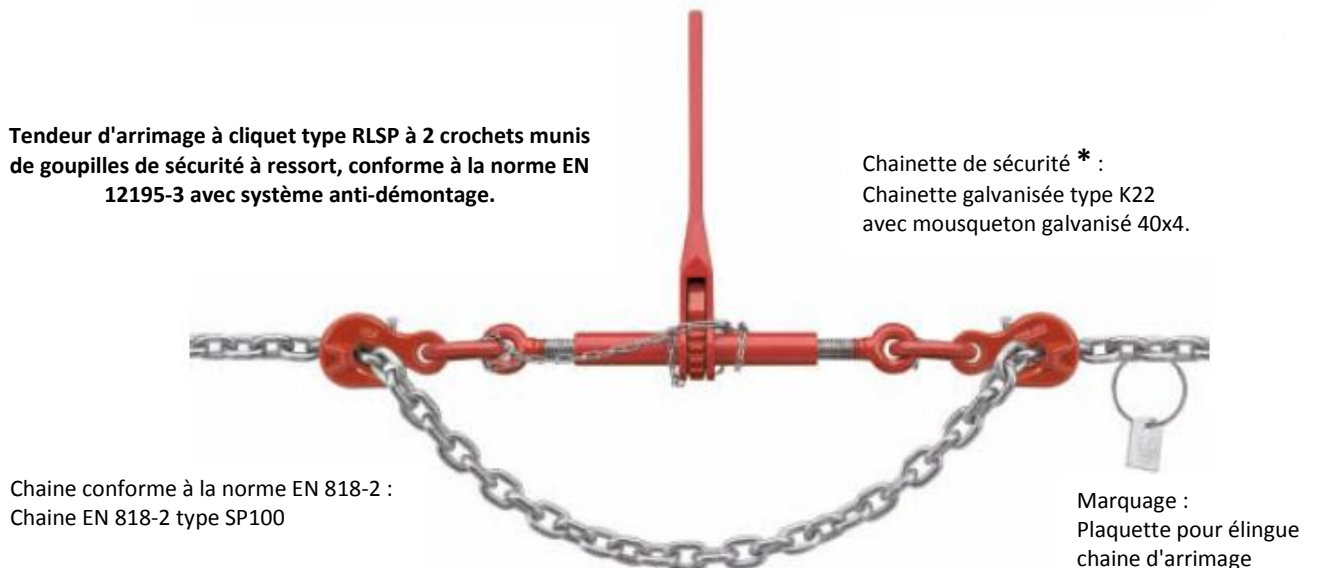
Les points suivants sont à contrôler : fissure superficielle, déformation, marquage, bon fonctionnement des pas de vis et bon fonctionnement des sécurités des crochets.

ELINGUE CHAINE D'ARRIMAGE SELON LA NORME EN 12195-3 AVEC TENDEUR INTEGRE



* La chainette doit être positionnée de façon à empêcher le fonctionnement accidentel du levier.

ELINGUE CHAINE D'ARRIMAGE SELON LA NORME en 12195-3 AVEC TENDEUR SEPRE



* La chainette doit être positionnée de façon à empêcher le fonctionnement accidentel du levier.

Coordonnées du représentant du fabricant:
WALTERMANN
29 Boulevard Bellevue
57310 GUENANGE
FRANCE
+ 33 3 82 53 78 39
Internet: www.waltermann.fr
E-Mail: info@waltermann.fr